



## Femme enceinte sans papier

Par **Matiarch**, le **08/09/2018** à **06:29**

Bonjour,

Mon problème : je suis arrivée en France depuis 2012 avec un titre de séjour étudiant et je n'ai pas validé mon diplôme. En 2015, on ne m'a pas renouvelé mon titre de séjour. Depuis, je n'ai pas de titre de séjour qui fait que je suis en situation irrégulière à ce jour.

J'ai rencontré un homme, sans papier, et je suis tombée enceinte de lui. Nous n'avons ni logement ni aide financière. Comment je fais pour la déclaration de grossesse et comment je fais pour une aide d'hébergement. Je suis vraiment dans l'inquiétude.

Répondez moi svp.

Merci.

Par **amajuris**, le **08/09/2018** à **08:05**

bonjour,

je vous conseille de voir une association d'aide aux étrangers comme la cimade ou le gisti ou même une assistante sociale.

Le consulat de votre pays peut également vous aider puisque le rôle d'un consulat est d'aider ses ressortissants en difficulté.

salutations

Par **Visiteur**, le **08/09/2018** à **08:45**

Bonjour,

IL faut voir d'urgence un CCAS ou assistante sociale, car décider d'avoir un enfant si vous n'avez pas les conditions de vie adaptées est une source de gros soucis

Des liens

[https://www.reussirmavie.net/Enceinte-les-aides-que-vous-pouvez-obtenir\\_a974.html](https://www.reussirmavie.net/Enceinte-les-aides-que-vous-pouvez-obtenir_a974.html)

<http://www.jesuisenceinteleguide.org/les-aides-au-logement-et-les-solutions-dhebergement/les-solutions-dhebergement/centres-dhebergement-durgence/>